

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2022

Par délibération n° 2020/995 du 26 mai 2020, le conseil municipal m'a autorisée à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L. 122-20 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L. 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au conseil municipal des décisions que j'ai été amenée à prendre par délégation durant la période du 1^{er} avril au 30 juin 2022 inclus.

- I - DECISIONS DE FIXER LES TARIFS DES DROITS DE VOIRIE, DE STATIONNEMENT, DE DEPOT TEMPORAIRE SUR LES VOIES ET AUTRES LIEUX PUBLICS, ET, D'UNE MANIERE GENERALE, DES DROITS PREVUS AU PROFIT DE LA COMMUNE QUI N'ONT PAS UN CARACTERE FISCAL
(Article L. 122-20 - 2°)
- Arrêté n° 2022/277 du 1^{er} avril 2022 fixant les tarifs des occupations du domaine public communal, du stationnement et des locations pour l'année 2022.
 - Arrêté n° 2022/449 du 19 mai 2022 fixant les tarifs des occupations du domaine public communal, du stationnement et des locations pour l'année 2022.
- II - DECISIONS RELATIVES A LA PREPARATION, LA PASSATION, L'EXECUTION ET LE REGLEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES QUI PEUVENT ETRE REGLEMENTAIREMENT PASSES DE GRE A GRE
(Article L. 122-20 - 4°)
- Marché n° 982182022S005 du 5 mai 2022 relatif aux travaux de topographie et de géomètre-expert - lot 2 ;
 - Marché n° 982182022S004 du 9 mai 2022 relatif aux travaux de topographie et de géomètre-expert - lot 1 ;
 - Marché n° 982182022S010 du 16 mai 2022 relatif à l'assistance technique dans les domaines de l'eau et l'assainissement ;
 - Marché n° 982182022E011 du 3 juin 2022 relatif à la maîtrise d'œuvre pour le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Auguste BENEBIG ;

- Marché n° 982182022E008 du 17 juin 2022 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'hôtel de police municipale en pôle jeunesse ;
- Marché n° 982182022E0424 du 20 juin 2022 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la voirie et les réseaux divers du quartier de l'Anse-Vata.

III- DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS
(Article L. 122-20 -5°)

- Convention n° 2022/268 du 1^{er} avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Albert PERRAUD, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Albert PERRAUD, située 3, rue Henri Baudoeuf - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/269 du 1^{er} avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Mathilde BROQUET, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Mathilde BROQUET, située 24, rue Pierre Artigue - Portes-de-Fer, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/270 du 1^{er} avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Iris, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Iris, située 4, rue des Camélias - PK6, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/271 du 1^{er} avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Lys, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Lys, située 18, rue Blaise Pascal - Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Avenant 3 n° 2022/278 du 1^{er} avril 2022 à la convention n° 2016/899 du 17 août 2016 autorisant la location à la Caisse des Ecoles de la Ville de Nouméa d'une partie des locaux de l'école Suzanne Berton située 33, avenue Bonaparte à Rivière Salée, d'une superficie de 569,10 m², moyennant une redevance mensuelle de 586 173 francs CFP.
L'avenant a pour objet, d'une part, de modifier le nombre de cantines mises à disposition (47 au lieu de 48) suite à la fermeture d'une école, pour le temps des repas scolaires (2 heures) et d'autre part, de fixer, à compter du 1^{er} janvier 2022, la redevance mensuelle à 2 280 523 francs CFP (au lieu de 2 316 5733 francs CFP), soit 586 173 francs CFP pour la location des locaux de l'école Suzanne Berton, et 1 694 350 francs CFP (au lieu de 1 730 400 francs CFP) pour la mise à disposition de deux heures par jour des quarante-sept cantines, la redevance mensuelle incluant le nettoyage des locaux, l'entretien, la sécurité, les poubelles, les consommations d'eau et l'électricité.
- Convention n° 2022/316 du 7 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Le Petit Poucet, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Le Petit Poucet, située 29, route des 2 vallées - Vallée du Tir, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2022/317 du 7 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Orchidées, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Orchidées, située 3, rue Pierre Issamatro - Logicoop, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/321 du 7 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Daniel Talon, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Daniel Talon, située 5, rue Pierre Issamatro - Logicoop, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/322 du 7 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Charles Bichon, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Charles Bichon, située 82, avenue du Général de Gaulle - Orphelinat, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/323 du 7 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Christine Boletti, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Christine Boletti, située 10, rue Charles Steinmetz - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/324 du 7 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à la Caisse des Ecoles, pendant la période scolaire 2022, des locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour la mise en place d'activités périscolaires.
- Bail n° 2022/339 du 14 avril 2022 autorisant la location, à titre précaire et révocable, à la société civile immobilière LAUDE «SCI LAUDE», d'un terrain nu d'une superficie d'1 are 70 centiares situé à la Vallée du Tir, pour une durée de six ans renouvelable par tacite reconduction sans excéder une durée de douze ans, à partir du 21 janvier 2022, moyennant un loyer annuel de 47 062 francs CFP, destiné à usage d'espace vert pour y réaliser des travaux de retenue d'eaux pluviales.
- Convention n° 2022/351 du 22 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Fernande Leriche, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Fernande Leriche, située 13, rue Pierre Sauvan - Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/354 du 22 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marguerite Lefrançois, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Marguerite Lefrançois, située 8, rue François Ecorchon - Orphelinat, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/355 du 22 avril 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Ernest Risbec, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Ernest Risbec, située 19, rue du Commandant Rivière - Trianon, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/388 du 2 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pétunias, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Pétunias, située 3, rue Fernande Leriche - Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2022/389 du 2 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Frangipaniers, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Frangipaniers, située 36, rue Marcel Kollen - Receiving, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/390 du 2 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école primaire publique Serge Laigle, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Serge Laigle, située 7, rue Georges Lèques - Tina, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2022/391 du 2 mai 2022 autorisant la location, à titre précaire et révocable, au centre spécialisé Albert Bousquet, d'un terrain d'une superficie de 82 ares 65 centiares situé à l'Anse-Vata, pour une durée d'une année ferme non renouvelable par tacite reconduction, à partir du 11 janvier 2022, moyennant un loyer mensuel de 927 francs CFP le m², soit 648 900 francs CFP, destiné aux activités du CHS.
- Convention n° 2022/392 du 2 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Eloi Franc, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Eloi Franc, située 10, rue Pierre Sauvan – Anse-Vata, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/393 du 2 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Hibiscus, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Hibiscus, située 1, rue du Docteur Drayton – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/394 du 2 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association pour l'éducation musicale de Magenta, pendant la période scolaire 2022, des locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa pour la mise en place d'activités périscolaires.
- Convention n° 2022/404 du 5 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marie Courtot, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Marie Courtot, située 234, rue Jacques Iékawé – PK6, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/428 du 10 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association club de rugby éducatif et citoyen (CREC) d'un espace situé au complexe sportif Edouard PENTECOST dans une partie attenante et clôturée du logement du gardien, situé 25, rue Blaise Pascal – Anse-Vata, d'une superficie de 18 m², pour une durée d'un an à compter de la date de la signature de l'acte, renouvelable tacitement chaque année dans la limite de deux fois, pour le stockage de matériel de l'association.
- Avenant 1 n° 2022/439 du 12 mai 2022 à la convention n° 2022/116 du 23 février 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association «Sport Eveil Attitude» pendant la période des vacances scolaires 2022 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, des locaux de l'école primaire publique Ernest RISBEC, située 19, rue du Commandant Rivière - Trianon, pour l'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement.
Le bâtiment des maternelles de l'école Ernest Risbec étant en travaux durant les vacances scolaires de juin et août, l'école Marguerite Carlier sera mise à disposition de l'association pendant cette période de travaux.

- Avenant 1 n° 2022/440 du 12 mai 2022 à la convention n° 2022/119 du 23 février 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à la fédération des œuvres laïques (FOL) pendant la période des vacances scolaires 2022 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, des locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
Compte tenu de l'augmentation de la demande pour les centres de maternelles, l'école Les Capucines sera mise à disposition à partir des vacances de juin 2022. Par ailleurs, la FOL ne souhaite plus utiliser l'école Eloi Franc pour le reste de l'année 2022.
- Convention n° 2022/441 du 12 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Marie Havet, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Marie Havet, située 231, rue Arnold Daly - Ouémo, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/445 du 17 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, précaire et révocable, à l'association sportive du 6^{ème} KM (AS 6^{ème}) d'un local socio-sportif situé au 20, rue Cosmos - PK 6, d'une superficie de 142 m² ainsi que 50 m² de terrasse extérieure à compter de la date de la signature de l'acte jusqu'au 31 décembre 2022, pour la tenue d'activités socio-culturelles et/ou sportives favorisant la création de liens au sein du quartier.
- Convention n° 2022/456 du 24 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit et précaire et révocable, à la Nouvelle-Calédonie, d'une parcelle du domaine public communal, d'une superficie de 15 ares 80 centiares située Baie de la Moselle, pour une durée de quatre ans, à partir du 1^{er} janvier 2022, à usage d'espace public pour la mise en valeur du MWA KA.
- Convention n° 2022/480 du 31 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pensées, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Pensées, située 2, Impasse Les Pensées - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/481 du 31 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Henriette Gervolino, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Henriette Gervolino, située 18, rue des Camélias - PK6, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/485 du 31 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Pervenches, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Pervenches, située 2, rue Pierre Artigue - Portes-de-Fer, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/486 du 31 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Antoinette Charbonneaux, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Antoinette Charbonneaux, située 1, rue André Rolly Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/487 du 31 mai 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Guy Champmoreau, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Guy Champmoreau, située 17, rue Pascal Sihaze - Tuband, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).

- Convention n° 2022/497 du 7 juin 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Paul Boyer, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Paul Boyer, située 10, rue Bougainville - Faubourg Blanchot, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/499 du 7 juin 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Yvonne Dupont, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Yvonne Dupont, située 42, rue Paddon - Receiving, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/648 du 28 juin 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Michel Cacot, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Michel Cacot, située 231, rue Armand Ohlen - Magenta, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/649 du 28 juin 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école maternelle Les Roses, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école maternelle Les Roses, située 9, rue de Beaune - Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).

IV - DECISIONS DE PASSER DES CONTRATS D'ASSURANCE
(Article L. 122-20 – 6°)

- Régularisation 2021 du contrat Ateliers colonies n° AC262022 avec l'assureur GENERALI relatif à la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 d'un montant de 2 170 180 francs CFP.
- Régularisation 2021 du contrat Expositions Musée de la Ville n° 58186021 avec l'assureur GENERALI relatif à la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 d'un montant de 92 450 francs CFP.

V - DECISIONS DE CREER DES REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX
(Article L. 122-20 – 7°)

- Arrêté n° 2022/488 du 31 mai 2022 instituant une régie de recettes prolongée au sein de la Direction des Finances
- Arrêté n° 2022/494 du 2 juin 2022 abrogeant l'arrêté n° 2013/318 du 15 janvier 2013 et créant une régie de recettes à la piscine municipale Henri Daly de la ville de Nouméa
- Arrêté n° 2022/534 du 13 juin 2022 portant modification de l'arrêté n° 2021/916 du 10 septembre 2021 portant refonte de la régie de recettes du stationnement du pôle aménagement de la ville de Nouméa

VI - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE ET LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES
(Article L. 122-20 – 8°)

- Arrêté n° 2022/367 du 28 avril 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Malia TUIGANA

- Arrêté n° 2022/368 du 28 avril 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Marie-Hélène SOARES née VERGER, à titre de renouvellement
- Arrêté n° 2022/369 du 28 avril 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Alphonse WATILIGONE
- Arrêté n° 2022/370 du 28 avril 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Firmin SUAREZ
- Arrêté n° 2022/371 du 28 avril 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Marcel WAHEO
- Arrêté n° 2022/372 du 28 avril 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jovani TOEKIDJO
- Arrêté n° 2022/399 du 5 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Setefano TAUGAMOA
- Arrêté n° 2022/400 du 5 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur André SIMEBUET
- Arrêté n° 2022/401 du 5 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Alphonse TROLUE
- Arrêté n° 2022/402 du 5 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Nathalie DARRICAU
- Arrêté n° 2022/403 du 5 mai 2022 attribuant une concession de cavurne dans un cimetière communal à Monsieur Didier VERNAY
- Arrêté n° 2022/405 du 5 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Juanita BOUYE
- Arrêté n° 2022/421 du 5 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Soane KAFOA
- Arrêté n° 2022/431 du 11 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Sabrina SAM
- Arrêté n° 2022/432 du 11 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Bernadette MASEI née HOLOIA
- Arrêté n° 2022/433 du 11 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Madame Joëlle Claude BEYNEY
- Arrêté n° 2022/434 du 11 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Claire DRADJAT
- Arrêté n° 2022/435 du 12 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Laurena MEGLIA
- Arrêté n° 2022/436 du 12 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Martine FLEURY née ROUBY
- Arrêté n° 2022/437 du 12 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Roxane TUI née UGATAI
- Arrêté n° 2022/438 du 12 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Evelyne VOLSANT
- Arrêté n° 2022/444 du 17 mai 2022 modifiant l'arrêté n° 2014/109 du 11 février 2014 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Filimo MULIAVA et Madame Falakika MULIAVA
- Arrêté n° 2022/450 du 23 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Sabrina LOTAUT
- Arrêté n° 2022/451 du 23 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Mardi SARENGAT

- Arrêté n° 2022/452 du 23 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Robert WAHNAPO
- Arrêté n° 2022/453 du 23 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Joselita BERTHOMIER née LALLUT
- Arrêté n° 2022/454 du 23 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Isabelle SCHWARZ
- Arrêté n° 2022/455 du 23 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Akatoto FULILAGI
- Arrêté n° 2022/457 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Nema KAVERA née SATANA
- Arrêté n° 2022/458 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Sze Kan LAW
- Arrêté n° 2022/459 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Aisah DARJANA née JAININ
- Arrêté n° 2022/460 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Jacqueline KARE
- Arrêté n° 2022/461 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Chantal CHRISTIAN
- Arrêté n° 2022/462 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Misra MARSAN usuellement nommé CLAUDE
- Arrêté n° 2022/463 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Kealany TEIHO
- Arrêté n° 2022/464 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Fanny EURIDIZI
- Arrêté n° 2022/465 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Austin SALIGA
- Arrêté n° 2022/466 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Anita TOUKIMAN née N'GUYEN VAN SOC
- Arrêté n° 2022/467 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Loriane VAITULUKINA née FOLAUTANOA
- Arrêté n° 2022/468 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Maxime SIMARD
- Arrêté n° 2022/469 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Julia MOUEAOU
- Arrêté n° 2022/470 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Mathieu MATHIVET
- Arrêté n° 2022/471 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Didier PUJOL
- Arrêté n° 2022/472 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Jacqueline MANCEL née LATORRE
- Arrêté n° 2022/473 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Lutimila TAALO née KULIFATA et Monsieur Lasito TAALO
- Arrêté n° 2022/474 du 30 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Joseph TOKOTOKO

- Arrêté n° 2022/493 du 31 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Jean WAMO
- Arrêté n° 2022/500 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Jean-Marie PHEU
- Arrêté n° 2022/501 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Yolande HANNEQUIN
- Arrêté n° 2022/502 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Etualetu HEMA et Madame Mery WAHICKO
- Arrêté n° 2022/503 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Yves GANDOLFO
- Arrêté n° 2022/504 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Aleselo FAKAHEGA et Madame née TOKOTUU Falakika
- Arrêté n° 2022/505 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Raphaël PIERRON
- Arrêté n° 2022/506 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Félix WEINANE
- Arrêté n° 2022/507 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Félix WEINANE
- Arrêté n° 2022/508 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Lysie NECHERO
- Arrêté n° 2022/509 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, aux héritiers de Monsieur Jerry YANE
- Arrêté n° 2022/510 du 7 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Jacques HILY
- Arrêté n° 2022/511 du 7 juin 2022 attribuant une concession de caverne dans un cimetière communal à Monsieur Edouard WAHMEREUNGO
- Arrêté n° 2022/592 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Philippe MEAOU
- Arrêté n° 2022/593 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Jean-Luc RENAUDEAU
- Arrêté n° 2022/594 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Aloisio AGAMALU
- Arrêté n° 2022/595 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Salomé MAILEHAKO
- Arrêté n° 2022/596 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Steeve PARALET
- Arrêté n° 2022/597 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Pierre WAHEA
- Arrêté n° 2022/598 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Claudia TAGLIAFERO
- Arrêté n° 2022/599 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Marie-Claude PEMONON

- Arrêté n° 2022/600 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Mary DATIM née SOWO et Monsieur Darka DATIM
- Arrêté n° 2022/601 du 16 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Mary DATIM née SOWO et Monsieur Darka DATIM
- Arrêté n° 2022/610 du 23 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Monsieur William PAUGA et Madame Muriel MALFAR-PAUGA
- Arrêté n° 2022/628 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Pamela MALA née HNAUANE
- Arrêté n° 2022/629 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Victor COULON
- Arrêté n° 2022/630 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Amélia MANUFEKAI
- Arrêté n° 2022/631 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Mikaele IVA
- Arrêté n° 2022/632 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Sandra ROLLAND née BARRI
- Arrêté n° 2022/633 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur John REISEN
- Arrêté n° 2022/634 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Kalolo Justine HAKULA
- Arrêté n° 2022/635 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Sylvain BOANO
- Arrêté n° 2022/636 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Patrick MUNANO
- Arrêté n° 2022/637 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Rauana PIMOT née MARO
- Arrêté n° 2022/638 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Charles IEKAWÉ
- Arrêté n° 2022/639 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Marie-Michèle KELETAONA
- Arrêté n° 2022/640 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Nadia DUBOIS née HANNEQUIN
- Arrêté n° 2022/641 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Claude JONE
- Arrêté n° 2022/642 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Sylvie DE DECKKER née TUATAANE
- Arrêté n° 2022/643 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jacques TRIMARI
- Arrêté n° 2022/644 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Françoise TOMA née GOUZENES
- Arrêté n° 2022/645 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Marie-Blanche HNAWOSSE
- Arrêté n° 2022/646 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Nadia BERNANOS
- Arrêté n° 2022/647 du 28 juin 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Telesia TUTAGATA née DIAIKE

VII - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE
(Article L. 122-20 – 11° et 15°)

1) AFFAIRES TRAITÉES PAR LES AVOCATS :

- Arrêté n° 2022/267 du 1^{er} avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 257 756 francs CFP à la SCP AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à l'office des postes et télécommunications (redevance d'occupation du domaine public).
- Arrêté n° 2022/312 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 64 439 francs CFP à la SCP AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa aux syndicats des copropriétaires des résidences OUBANGUI, MAUI, MONTREUX et les ISSAMBRES (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).
- Arrêté n° 2022/352 du 22 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 414 661 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la société d'assurance Allianz KALEDO ART (inondation du 7 mai 2016).
- Arrêté n° 2022/353 du 22 avril 2022 modifiant l'arrêté n° 2022/267 du 1^{er} avril 2022 autorisant le paiement d'honoraires à la SCP AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à l'office des postes et télécommunications.
La modification porte sur le montant des honoraires qui est fixé à 257 757 francs CFP au lieu de 257 756 francs CFP.
- Arrêté n° 2022/365 du 25 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 357 995 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa au syndicat des copropriétaires du 1^{er} rue Marx Lang (permis de construire).
- Arrêté n° 2022/427 du 10 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 343 675 francs CFP à la SCP AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la société SAAT (prélèvement sur produit des jeux).
- Arrêté n° 2022/490 du 31 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 47 700 francs CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa aux époux MOLKO (permis de construire).
- Arrêté n° 2022/513 du 7 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 150 358 francs CFP à la SCP AVOCATS SEBAN & ASSOCIES, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la société SAAT et à la société Casino de Nouméa (prélèvement sur produit des jeux).
- Arrêté n° 2022/606 du 20 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 53 000 francs CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa aux époux MOLKO (permis de construire).
- Arrêté n° 2022/607 du 20 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 53 000 francs CFP à Maître Sybille CLAVELEAU, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à Monsieur BILLARD (permis de construire).

2) ACTIONS EN JUSTICE - AFFAIRES TRAITEES PAR LE SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

- Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 25 avril 2022 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à l'association Ensemble Pour La Planète (travaux publics - réaménagement de la promenade Roger LAROQUE).
- Le Maire, représenté par Monsieur Bruno PANAYE, Chef du Service Juridique et du Contentieux, a présenté le 03 mai 2022 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à la société ECOTRANS (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).
- Le Maire, représenté par Madame Mélissa MUTO, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 24 mai 2022 un mémoire en défense au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à l'association les toiles du marché (occupation du domaine public de la ville).
- Le Maire, représenté par Madame Séverine BAZIN, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 16 mai 2022 un mémoire en défense n°1 au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Monsieur Jacques BOUTEFEU (permis de construire).
- Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 02 juin 2022 un mémoire en défense n°1 au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Madame Lucie BENSIMON (permis de construire).
- Le Maire, représenté par Madame Claire BOUTET, Juriste Conseil et Contentieux, a présenté le 21 juin 2022 un mémoire en défense n°2 au nom de la Ville de Nouméa devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à Madame Lucie BENSIMON (permis de construire).

3) HUISSIERS ET EXPERTS :

- Arrêté n° 2022/313 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 82 510 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour des procès-verbaux de remises de lettres effectuées le 4 mars 2022.
- Arrêté n° 2022/314 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 11 mars 2022.
- Arrêté n° 2022/315 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 165 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 10 mars 2022.
- Arrêté n° 2022/318 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 165 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 22 mars 2022.

- Arrêté n° 2022/319 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 165 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 28 février 2022.
- Arrêté n° 2022/320 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 24 645 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 1^{er} mars 2022.
- Arrêté n° 2022/337 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 18 mars 2022.
- Arrêté n° 2022/338 du 7 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 29 998 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 4 mars 2022.
- Arrêté n° 2022/364 du 25 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 29 526 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal dans le cadre d'un permis de construire.
- Arrêté n° 2022/366 du 25 avril 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 28 mars 2022.
- Arrêté n° 2022/424 du 6 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 27 210 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 8 avril 2022.
- Arrêté n° 2022/425 du 6 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 1^{er} avril 2022.
- Arrêté n° 2022/426 du 6 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 15 avril 2022.
- Arrêté n° 2022/489 du 31 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 165 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 26 avril 2022.
- Arrêté n° 2022/491 du 31 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 9 mai 2022.
- Arrêté n° 2022/492 du 31 mai 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 165 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 20 avril 2022.

- Arrêté n° 2022/512 du 7 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 195 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 23 mai 2022.
- Arrêté n° 2022/604 du 20 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 29 526 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 23 mai 2022.
- Arrêté n° 2022/605 du 20 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 29 526 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 18 mai 2022.
- Arrêté n° 2022/615 du 27 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 8 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/616 du 27 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 8 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/617 du 27 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 9 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/618 du 27 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 195 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 15 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/619 du 27 juin 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 195 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 15 juin 2022.

4) PROTECTIONS FONCTIONNELLES :

- Arrêté n° 2022/611 du 23 juin 2022 autorisant la prise en charge d'honoraires d'avocat réglés par Madame Lawreen REED au titre de la protection fonctionnelle des agents municipaux pour un montant de 116 600 francs CFP.
- Arrêté n° 2022/612 du 23 juin 2022 autorisant la prise en charge d'honoraires d'avocat réglés par Monsieur Jessy MARTIN au titre de la protection fonctionnelle des agents municipaux pour un montant de 100 000 francs CFP.
- Arrêté n° 2022/613 du 23 juin 2022 autorisant la prise en charge d'honoraires d'avocat réglés par Monsieur Pierre PECCOUD au titre de la protection fonctionnelle des agents municipaux pour un montant de 100 000 francs CFP.

VIII - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER, EN AGISSANT AU NOM DE LA COMMUNE, LES AUTORISATIONS ET LES ACTES RELATIFS AUX CONSTRUCTIONS, AUX AMENAGEMENTS ET AUX DEMOLITIONS DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE LOCALEMENT ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE, ET SANS PREJUDICE DES DROITS DE PREEMPTION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ET DES PROVINCES, LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME
(Article L. 122-20 – 17° et 18°)

- Arrêté n° 2022/262 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à la SA OCD
- Arrêté n° 2022/263 du 1^{er} avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI KILAYA
- Arrêté n° 2022/264 du 1^{er} avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Jacques BUTTEUX et Madame Jeanine JI-THI LAUGIE ép. BUTTEUX
- Arrêté n° 2022/265 du 1^{er} avril 2022 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre
- Arrêté n° 2022/266 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à la SAS FOND CALEDONIEN DE L'HABITAT
- Arrêté n° 2022/272 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL AMEDEE
- Arrêté n° 2022/273 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à la CCI
- Arrêté n° 2022/274 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à l'EPIC OCEF
- Arrêté n° 2022/275 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à la SA COMPAGNIE FINANCIERE DES MESSAGERIES CALEDONIENNES
- Arrêté n° 2022/276 du 1^{er} avril 2022 portant autorisation de construire à la SCI BANKA INVEST
- Arrêté n° 2022/309 du 7 avril 2022 modifiant l'arrêté n° 2018/537 du 10 juillet 2018 portant autorisation de construire au FONDS SOCIAL DE L'HABITAT
- Arrêté n° 2022/310 du 7 avril 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/311 du 7 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la DIRECTION TERRITORIALE DE LA POLICE NATIONALE - DTPN
- Arrêté n° 2022/325 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL TYPO FACTORY
- Arrêté n° 2022/326 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL THUNDRA ROSE
- Arrêté n° 2022/327 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Antoine et Audrey SIMONI
- Arrêté n° 2022/328 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à la SAS EUREKA
- Arrêté n° 2022/329 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Benjamin RINCK et Madame Johanna MESSUD
- Arrêté n° 2022/330 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à la SCI LERINS
- Arrêté n° 2022/331 du 8 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL MAPHY
- Arrêté n° 2022/332 du 14 avril 2022 portant autorisation de construire à la SCI PATY
- Arrêté n° 2022/333 du 14 avril 2022 portant autorisation de construire au MINISTERE DE LA JUSTICE – CA DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/334 du 14 avril 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA

- Arrêté n° 2022/335 du 14 avril 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/336 du 14 avril 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/340 du 14 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SEM AGGLO
- Arrêté n° 2022/341 du 20 avril 2022 portant autorisation de construire à la SCI POLYCAL
- Arrêté n° 2022/342 du 22 avril 2022 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL LA NICOISE
- Arrêté n° 2022/343 du 22 avril 2022 portant autorisation de construire au SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT INTERURBAIN (SMTI)
- Arrêté n° 2022/344 du 22 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL MY PRIMEUR
- Arrêté n° 2022/345 du 22 avril 2022 portant autorisation de construire à Madame Meryl LUCIEN et Monsieur Kilian NICHOLAS
- Arrêté n° 2022/346 du 22 avril 2022 portant modification de l'arrêté n° 2022/45 du 31 janvier 2022 portant autorisation de construire à la SA LE FROID
- Arrêté n° 2022/347 du 22 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL LA CHOCOLATERIE
- Arrêté n° 2022/348 du 22 avril 2022 accordant une autorisation de détachement de parcelle à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/349 du 22 avril 2022 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Frédéric OXFORD, géomètre
- Arrêté n° 2022/350 du 22 avril 2022 accordant une autorisation de division de lots au cabinet THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2022/356 du 25 avril 2022 portant autorisation de construire au GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2022/357 du 25 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL NSI FORMATIONS
- Arrêté n° 2022/358 du 25 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Teiva FROGIER
- Arrêté n° 2022/359 du 25 avril 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/360 du 25 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Kevin SALGUEIRO et Madame Morgan MOURY
- Arrêté n° 2022/361 du 25 avril 2022 portant autorisation de construire à la SARL GINKGO DESIGN
- Arrêté n° 2022/362 du 25 avril 2022 portant autorisation de construire à Madame Nicole NEWLAND
- Arrêté n° 2022/363 du 25 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Olivier et Francine RONDEAU
- Arrêté n° 2022/373 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Davina LALLEMAND
- Arrêté n° 2022/374 du 29 avril 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/375 du 29 avril 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle au cabinet THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2022/376 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Aurélie CASTAGNET épouse SOUBEN et Monsieur Julien SOUBEN
- Arrêté n° 2022/377 du 29 avril 2022 portant autorisation de construire à la SAS COCOGE
- Arrêté n° 2022/378 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SAS BALLANDE
- Arrêté n° 2022/379 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Estelle NATAF
- Arrêté n° 2022/380 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Carole DINH

- Arrêté n° 2022/381 du 29 avril 2022 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2019/841 du 22 octobre 2019 de Monsieur Serge SIGURA à la SCI EKABORE
- Arrêté n° 2022/382 du 29 avril 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Gaël et Christelle SCOUR
- Arrêté n° 2022/383 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Jérôme VILLEMMAIN
- Arrêté n° 2022/384 du 29 avril 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame et Monsieur Angélique et Yvann DRAGHICEVIZ
- Arrêté n° 2022/385 du 29 avril 2022 modifiant l'arrêté n° 2018/197 du 14 mars 2018 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/386 du 29 avril 2022 portant autorisation de construire à la SCI BDCCC
- Arrêté n° 2022/387 du 29 avril 2022 portant autorisation de construire à la SCI BDC
- Arrêté n° 2022/395 du 3 mai 2022 portant autorisation de construire à l'UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2022/396 du 3 mai 2022 portant autorisation de construire à la SARL BOULARI
- Arrêté n° 2022/397 du 5 mai 2022 portant autorisation de construire à la SCI CLEOPHEE
- Arrêté n° 2022/398 du 5 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Marine LAURENT et Monsieur Alexandre PASCUAL
- Arrêté n° 2022/422 du 6 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI 22
- Arrêté n° 2022/423 du 6 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE GALLIENI 1
- Arrêté n° 2022/429 du 11 mai 2022 portant autorisation de construire à la SAS MOOTUA
- Arrêté n° 2022/430 du 11 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Cyril COUDERT et Madame Vaiana VAILLARD
- Arrêté n° 2022/442 du 17 mai 2022 portant autorisation de construire à la SURF SA
- Arrêté n° 2022/443 du 17 mai 2022 portant autorisation de construire à la SCI 1954
- Arrêté n° 2022/446 du 18 mai 2022 portant autorisation de construire à la SCI SIUR
- Arrêté n° 2022/447 du 19 mai 2022 modifiant l'arrêté n° 2021/439 du portant autorisation de construire à la SARL BISCOCHOC
- Arrêté n° 2022/448 du 17 mai 2022 portant autorisation de construire à la SCI FORT GEORGES
- Arrêté n° 2022/475 du 31 mai 2022 portant autorisation de construire à la SARL SALT WATER TRADING
- Arrêté n° 2022/476 du 31 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Philippe TEXIER
- Arrêté n° 2022/477 du 31 mai 2022 portant autorisation de construire à la SARL BOWLING LE PACIFIK
- Arrêté n° 2022/478 du 31 mai 2022 portant autorisation de construire à la SAS BALLANDE
- Arrêté n° 2022/479 du 31 mai 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Marc-Olivier VERGÉ et Madame Nathalie CULLELL
- Arrêté n° 2022/482 du 31 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Gérard DI FAZIO
- Arrêté n° 2022/483 du 31 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL SLAP
- Arrêté n° 2022/484 du 31 mai 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Tristan CHAUVET

- Arrêté n° 2022/495 du 2 juin 2022 portant autorisation de construire à la SAS CEGELEC NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2022/496 du 2 juin 2022 portant autorisation de construire à Madame Nathalie NGUYEN
- Arrêté n° 2022/498 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/514 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à l'UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2022/515 du 8 juin 2022 portant non opposition à la déclaration préalable du MINISTERE DE LA JUSTICE – COUR D'APPEL DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/516 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à Madame Estelle NATAF
- Arrêté n° 2022/517 du 8 juin 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI NEWPORT
- Arrêté n° 2022/518 du 8 juin 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Audrey KONG A SIOU
- Arrêté n° 2022/519 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à l'ETABLISSEMENT BARGIBANT
- Arrêté n° 2022/520 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à la SELARL VETERINAIRE VDC
- Arrêté n° 2022/521 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL CONFIN
- Arrêté n° 2022/522 du 8 juin 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Alban DA SILVA et Madame Véronique CHAMBERLAND
- Arrêté n° 2022/523 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL TAKECARE
- Arrêté n° 2022/524 du 8 juin 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2022/525 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Patrick LECLERCQ et Madame Louise VILAIN
- Arrêté n° 2022/526 du 8 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL BRASSERIE DU VILLAGE
- Arrêté n° 2022/527 du 13 juin 2022 portant autorisation de construire à l'ETAT – MINISTERE DES ARMEES – DIRECTION D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/528 du 13 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL BDC 2
- Arrêté n° 2022/529 du 13 juin 2022 portant autorisation de construire à la BDC PROMOTIONS
- Arrêté n° 2022/530 du 13 juin 2022 portant autorisation de construire à la SCI BDC 4
- Arrêté n° 2022/531 du 13 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL RMX
- Arrêté n° 2022/532 du 13 juin 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de lots à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/533 du 13 juin 2022 accordant une autorisation de division de lots et parcelles à Monsieur Frédéric OXFORD, géomètre
- Arrêté n° 2022/535 du 13 juin 2022 portant autorisation de construire à la SCI VILLA DE GAULE
- Arrêté n° 2022/536 du 14 juin 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Didier et Laurence LEROUX
- Arrêté n° 2022/588 du 16 juin 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Katimin et Sutijem SOETIKNO
- Arrêté n° 2022/589 du 16 juin 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Jean-Yves MOREAU
- Arrêté n° 2022/590 du 16 juin 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Andrew RUAHE et Madame Erika RUAHE-RAMADI

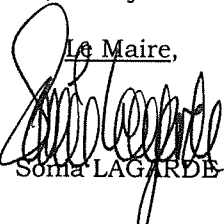
- Arrêté n° 2022/591 du 16 juin 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Sébastien MAUSSE et Madame Maggy BELFIORE
- Arrêté n° 2022/602 du 20 juin 2022 portant autorisation de construire à Madame Sophie CHERRIER
- Arrêté n° 2022/603 du 20 juin 2022 portant autorisation de construire à la SCI JF et JM
- Arrêté n° 2022/614 du 28 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL OPTIC BELLE VIE
- Arrêté n° 2022/620 du 28 juin 2022 portant autorisation de construire à l'OPT-NC
- Arrêté n° 2022/621 du 28 juin 2022 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2020/1147 du 9 juillet 2020 accordée à la STAV
- Arrêté n° 2022/622 du 28 juin 2022 portant autorisation de construire au SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES AUTE
- Arrêté n° 2022/623 du 28 juin 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Emmanuel ROCHE
- Arrêté n° 2022/624 du 28 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL ROYAL PACIFIQUE DISTRIBUTION
- Arrêté n° 2022/625 du 28 juin 2022 portant autorisation de construire à la SAS ILOT MAITRE
- Arrêté n° 2022/626 du 28 juin 2022 portant autorisation de construire à la SARL MY SHOP
- Arrêté n° 2022/627 du 28 juin 2022 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2022/246-DE du 29 mars 2022 de la SARL PATRIMONIUM IMMOBILIER à la SARL SOUTH CROSS PROMOTION
- Arrêté n° 2022/650 du 30 juin 2022 portant autorisation de construire à la SCI ALTANO

*
* *
*

Il est rappelé que tous les arrêtés, conventions et baux ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 25 juillet 2022



Le Maire,

Sonia LAGARDE